

ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

10 octobre

En 1662, Monsieur Alméras poursuit la réflexion sur l'*esprit de la Compagnie* des Filles de la Charité. Le thème de la conférence de ce jour est l'humilité, si souvent recommandée par Monsieur Vincent et Mademoiselle Le Gras. (C)

En 1690, Monsieur de la Montaigne, syndic de l'église Sainte-Eulalie de *Bordeaux*, a reçu le 28 août 1689 procuration pour signer à Paris le contrat d'établissement de deux Sœurs pour le service des malades dans sa paroisse. Monsieur Jolly, Mathurine Guérin et ses officières contresignent le contrat devant les notaires du Châtelet. (C)

En 1718, Monsieur Bonnet informe les Sœurs d'une décision qui vient d'être prise. "*Pour faciliter la Retraite annuelle, il a été décidé que de Pâques à la Toussaint aurait lieu, tous les 15 jours, une retraite de 30 à 50 Sœurs de Paris et des environs (douze à treize lieues autour de la capitale). Les Sœurs servantes des maisons éloignées sont invitées à faire connaître comment elles font pour procurer la grâce de la retraite à leurs compagnes.*" Constatant le bienfait des visites dans les maisons, il annonce une nouvelle division des Provinces du fait de l'importance de certaines. De 14, elles passent à 19, à savoir : les Provinces de Paris, des environs de Paris, de l'île de France, d'Artois, de Picardie, de Normandie, du Perche, de Bretagne, d'Anjou, du Poitou, de Bordeaux, d'Agen, du Languedoc, de Lyon, d'Auvergne, de Bourgogne, de Champagne, de Lorraine, de Pologne.

En 1768, à *Barbastro*, dans la province d'Aragon, en Espagne, commence la construction de la nouvelle église de la Mission. Du sanctuaire de Nostra Signora della Bella où la petite Compagnie a été installée en 1752, les confrères, en raison du climat trop malsain, ont été transférés à la ville épiscopale de Barbastro en 1759. Ils y demeureront jusqu'à en 1836, année où la Congrégation sera supprimée en Espagne¹.

En 1792, les deux Commissaires, chargés de l'*inventaire des biens* de la Maison Mère des Filles de la Charité, épluchent les livres de comptes, demandent de nombreuses explications et se font remettre les sommes reçues : 9 164 livres 10 sols sous forme d'assignats. Une décharge est remise aux Sœurs. Les divers Contrats des 420 maisons en Province et des paroisses de Paris sont remis aux Archivistes de la Municipalité de Paris. Tous les documents saisis ce jour, considérés comme Biens Nationaux, sont déposés aux Archives de la Municipalité de Paris. Il est possible de les consulter actuellement aux Archives Nationales de France.

En 1793, à *Amiens*, M. *Victor-Jacques Julienne*, promis à la guillotine, meurt dans la prison où, pour avoir refusé le serment schismatique, il a connu, pendant près de 2 ans, une douloureuse détention. Né à Tours, le 17 septembre 1738, c'est à Saïda, sous le ciel libanais, qu'après son séminaire et son ordination à Saint-Lazare, il prononça les vœux. A cette époque, il accompagnait, en effet, M. Arnould Bossu, que le pape Clément XIII avait nommé vicaire apostolique d'Alep. De retour en France, M. Julienne fut placé comme directeur au séminaire d'Amiens. Quand sa fidélité à l'Église le rendit suspect, il ne voulut pas quitter la ville et continua par ses exemples et ses exhortations, à nourrir le courage des fidèles².

En 1797, à *Paris*, en présence de la Mère Deleau, de M. Emery, Supérieur des Sulpiciens, *reconnaissance des restes de sainte Louise* qui ont été transportés de la Maison-Mère du Faubourg Saint-Denis au 91, rue du Faubourg-Saint-Martin, puis 45, rue des Maçons-Sorbonne où quelques Sœurs s'étaient réfugiées. Le 4 mai 1802, nouveau transfert rue du Vieux-Colombier et enfin, le 28 juin 1815, à la Maison-Mère de la rue du Bac. (R)

En 1800, à *San Fele*, au diocèse de Muro, dans le royaume de Naples, naissance de *Justin de Jacobis*³.

En 1843, arrivée à *Naples* des huit premières Filles de la Charité envoyées de France pour y commencer le Service des Pauvres. Elles essaimeront dans l'Avelino, Salerne, Bari, Lecce, les Abruzzes et enfin en Sicile.

En 1855, les Sœurs prennent la charge de l'œuvre des *Sourds-Muets et Aveugles d'Arras*. De 1855 à 1940, 1883 sourds-muets ont été élevés dans la Maison et rendus capables de se réinsérer dans une vie normale. (R)

En 1870, dans *Paris assiégé*, les Sœurs distribuent aux Pauvres quatre à cinq mille portions par jour. (R)

En 1919, à *Paris*, arrivée du cardinal Vico, préfet de la Congrégation des Rites, et légat de Benoît XV pour les fêtes de la consécration de la basilique de *Montmartre*. Pendant tout son séjour parisien, le cardinal sera l'hôte de la Maison-Mère, qui lui a préparé une réception digne de sa personne et de sa fonction. En effet, il est bien entendu que quand on verra arriver l'auto, aux couleurs pontificales, les cloches sonneront et toute la Communauté se rassemblera à la salle des Reliques... Et le légat arriva. Et le légat pénétra même dans ses appartements. Et les cloches ne sonnèrent pas. Les guetteurs n'ont pas eu de chance : en gare de Lyon, le cardinal était monté dans une voiture dépourvue des couleurs du Saint-Siège... Mais bien vite le mal est réparé. Les cloches se rattrapent. Et les confrères se rassemblent. Chant des étudiants et séminaristes. Discours du T.H.P. Verdier. Réponse du légat qui se plaît ensuite à parler avec les uns et les autres et spécialement avec les membres de la récente Assemblée générale dont certains rappellent au Prince de l'Église, des pays où il fit sa carrière diplomatique, Turquie, Portugal, Belgique, Colombie, Espagne. Et le chroniqueur de l'époque a cet éloge, qui est un bon point pour le légat et aussi pour les prélats de chez nous : «*On dirait un évêque lazariste qui cause avec ses confrères*»⁴.

1) *Notices*, t. IV, p. 502 ;

2) *Annales*, t. 73, p. 672 ; t. 96 p. 146.

3) *Baeteman : Le bienheureux Justin de Jacobis*, p. 9.

4) *Annales*, t. 84, 1 pp, 903-901.

